

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 12/026 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AUTORISANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE A EFFECTUER LES DEMARCHES NECESSAIRES EN VUE DE LA SIGNATURE DU PACTE D'ISTANBUL POUR L'EAU

---

#### SEANCE DU 20 FEVRIER 2012

L'An deux mille douze et le vingt février, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

BASTELICA Etienne, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoite, MOSCONI François, NATALI Anne-Marie, NICOLAI Marc-Antoine, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PANUNZI Jean-Jacques, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. ANGELINI Jean-Christophe à M. LUCIANI Xavier  
Mme BARTOLI Marie-France à M. FEDERICI Balthazar  
M. CHAUBON Pierre à M. ORSUCCI Jean-Charles  
Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean  
M. FRANCISCI Marcel à M. PANUNZI Jean-Jacques  
Mme GRIMALDI Stéphanie à Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette  
Mme GUERRINI Christine à Mme NATALI Anne-Marie  
Mme RUGGERI Nathalie à Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane  
M. SANTINI Ange à M. de ROCCA SERRA Camille  
M. SIMEONI Gilles à Mme LACAVE Mattea  
M. SUZZONI Etienne à M. SINDALI Antoine  
Mme VALENTINI Marie-Hélène à Mme NIELLINI Annonciade  
M. VANNI Hyacinthe à Mme SIMONPIETRI Agnès

#### **ETAIT ABSENTE : Mme**

SCIARETTI Véronique.

## **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,
- SUR** rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

#### **ARTICLE PREMIER :**

**DECIDE** de signer le Pacte d'Istanbul pour l'eau.

#### **ARTICLE 2 :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette signature.

#### **ARTICLE 3 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 20 février 2012

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

**ANNEXE**

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

### **OBJET : Signature du Pacte d'Istanbul**

Organisés tous les trois ans par le Conseil Mondial de l'Eau en étroite collaboration avec les autorités des pays d'accueil, les Forums Mondiaux de l'Eau sont les plus grands événements internationaux relatifs au secteur de l'eau. Ils réunissent l'ensemble des organisations dans le domaine de l'eau et sont une plateforme d'échanges et de partenariat entre les divers intervenants à l'échelle mondiale. Sa dernière édition à Istanbul en 2009 a rassemblé 25 000 participants.

Un processus politique des Autorités Locales et Régionales a été mis en place dès le 4<sup>ème</sup> Forum de Mexico en mars 2006 avec l'appui de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU). A cette occasion, un dialogue de haut niveau avait été instauré entre les élus locaux, les ministres et les partenaires.

Lors du 5<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau (Istanbul 2009), ces mêmes partenaires ont œuvré ensemble pour mobiliser plus de 250 élus du monde entier et faire adopter le **Pacte d'Istanbul pour l'Eau**. Ce Pacte est un accord entre les autorités locales et régionales du monde entier afin de relever ensemble de nouveaux défis d'aujourd'hui qui impactent le secteur de l'eau et de l'assainissement. Il reconnaît l'importance de l'eau comme bien public et la nécessité de bien la gérer pour garantir un bon accès des populations à ce bien précieux, ainsi que le besoin de faire face à l'urbanisation rapide et à la pollution environnementale croissante, à l'augmentation des situations climatiques extrêmes et à la pauvreté endémique. Le Pacte rassemble les acteurs clés au niveau local qui s'engagent pour rechercher les meilleures politiques et pratiques pour relever ces défis globaux.

A ce jour, plus de 800 villes et régions ont signé le Pacte d'Istanbul pour l'Eau et l'on espère atteindre les 1 000 signataires pour le 6<sup>ème</sup> Forum.

Lors du 6<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau - le Temps des Solutions - qui se tiendra à Marseille du 12 au 17 mars 2012, les autorités locales et régionales seront conviées à venir témoigner de leur engagement, à apporter leurs solutions aux grandes questions liées à l'eau dans le monde et à réaffirmer leur rôle essentiel dans l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Un engagement fort des collectivités locales est souhaité par le gouvernement français ainsi que l'a exprimé Mme Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, dans une déclaration du 17 janvier 2011, et cela en gardant la continuité avec ce qui a déjà été bâti.

Afin de répondre aux enjeux mondiaux de l'eau, le 6<sup>ème</sup> Forum s'articule autour d'objectifs communs et quantifiables qui donnent un cadre d'action stratégique pour l'identification et la réplique de solutions prometteuses.

La Corse se doit donc de participer à ce Forum, notamment en organisant des événements préparatoires sur l'île et en encourageant la signature du Pacte d'Istanbul par les principales collectivités insulaires que j'ai déjà saisies à cet effet.

Le 6<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau est un événement majeur qui permettra de mettre en valeur nos savoir faire et les solutions que nous avons trouvées en matière d'approche intégrée de la ressource en eau pour faire face aux changements de notre planète.

Ainsi, ce pacte permettra notamment de concrétiser des « passerelles pour l'eau » entre nous et les régions les plus défavorisées de la planète, de renforcer la capacité des collectivités à faire face aux pressions grandissantes en matière démographique et de pollution et de préparer notre adaptation aux changements climatiques.

Des actions visant à améliorer la gestion de l'eau sur notre territoire mais également des actions de solidarité à l'international ont déjà été engagées par notre Collectivité et ses Agences et Offices. A ce titre, nous sommes tout à fait légitimes à signer le **Pacte d'Istanbul pour l'eau**.

Une manifestation de signature par les institutions insulaires sera prochainement organisée en Corse lors d'une escale du « Voilier de la Solidarité », initiative du Secrétariat International de l'Eau qui, au travers d'un périple en Méditerranée, collectera les témoignages de travaux, recommandations et projets sur les enjeux de l'eau du pourtour méditerranéen pour les présenter lors du Forum au sein de la Maison du Citoyen, puis à Barcelone à l'occasion de la journée mondiale de l'eau le 22 mars 2012.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.